



**Banque
européenne
d'investissement**

La banque de l'UE



Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat



Relever le défi de l'énergie dans le bassin méditerranéen

La BEI soutient activement les projets clés relatifs à l'énergie dans les pays partenaires méditerranéens (PPM). Le financement de ces projets représente environ 40 % des opérations menées à ce jour par la Banque dans la région. La BEI propose à la fois des ressources financières et des compétences techniques à l'appui de projets qui aident à relever le défi de l'énergie dans le bassin méditerranéen.

L'activité de la BEI dans le secteur de l'énergie en Méditerranée

Un approvisionnement énergétique sûr et à un prix abordable est essentiel pour répondre aux besoins humains fondamentaux et pour alimenter la croissance économique. Il constitue depuis longtemps une priorité fondamentale pour les PPM et est au cœur de l'activité de la BEI dans la région. Depuis 2002, la Banque a investi 5,4 milliards d'EUR dans le secteur de l'énergie, ce qui représente près de 40 % de son volume de prêt dans le bassin méditerranéen.

Ces dix dernières années, les ressources mises à disposition par la BEI en faveur des pays de la région ont servi à financer des investissements majeurs dans la production et le transport d'électricité, ainsi que dans la distribution, l'exportation et le transport de gaz naturel. Ces fonds sont allés notamment à des projets éoliens, solaires et hydrauliques, ainsi qu'à des centrales électriques à haut rendement alimentées au gaz naturel. La réserve actuelle de projets de la Banque dans le domaine de l'énergie représente un montant de plus de 1 milliard d'EUR. Les projets clés dans ce domaine continueront de bénéficier du soutien actif de la BEI dans les années à venir.

À propos de la FEMIP

La Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) regroupe l'ensemble des services offerts par la BEI à l'appui du développement économique dans les pays partenaires méditerranéens que sont l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine et la Tunisie. La Banque a pour l'instant suspendu ses interventions en Syrie et en ce qui concerne la Lybie, elle attend l'approbation de la Commission européenne pour lancer des opérations.

Opérationnelle depuis 2002, la FEMIP a mis plus de 14 milliards d'EUR à disposition pour des opérations dans les secteurs public et privé. Parallèlement aux prêts, la FEMIP propose une assistance technique et des services de conseil, notamment via son Fonds fiduciaire et son Fonds d'assistance technique. Depuis 2002, 130 millions d'EUR de financements ont ainsi été proposés par ces derniers pour soutenir la préparation et la réalisation de projets. La BEI gère en outre un mandat « climat » doté d'une enveloppe de 2 milliards d'EUR utilisable dans tous les pays hors Union européenne, dont ceux couverts par la FEMIP.

Mise en place de réseaux d'énergie durables

Dans les PPM, le secteur de l'énergie se caractérise par une demande qui croît rapidement, par des tarifs énergétiques traditionnellement subventionnés et par une utilisation inefficace de l'énergie. L'investissement privé reste rare et d'importants projets relatifs à l'énergie risquent d'être retardés ou de ne pas se concrétiser, avec des incidences négatives sur les perspectives de croissance économique. Par ailleurs, la capacité de financement des entreprises de services collectifs de la région, qui appartiennent au secteur public pour la plupart, a diminué sous l'effet du ralentissement conjoncturel depuis le printemps arabe.

La BEI s'est fixé pour mission d'aider à pallier ces lacunes. Pour aider à répondre à la demande d'énergie tout en limitant les incidences sur l'environnement, la Banque met l'accent sur :

- la production d'électricité à faible intensité carbonique, notamment à partir du gaz naturel et de sources d'énergie renouvelables,

- l'efficacité énergétique, et
- la modernisation des réseaux d'énergie.

Les services pluridisciplinaires de la Banque offrent également une assistance technique et des conseils pour la préparation et la mise en œuvre des projets en s'appuyant sur une expérience longue de près de 60 années dans le domaine du financement de projets relatifs à l'énergie aux quatre coins du monde.

La BEI encourage les pays partenaires à s'engager dans une voie écologiquement plus durable. Une telle approche implique le déploiement d'infrastructures performantes alimentées au gaz naturel ainsi que le développement de la production à partir d'énergies renouvelables pour faire face aux besoins futurs en matière de capacité de production d'électricité. L'énergie renouvelable ne joue pour l'heure qu'un très faible rôle dans l'approvisionnement énergétique global de la région, mais sa part devrait augmenter considérablement à brève ou moyenne échéance. Le potentiel de développement de projets relatifs aux énergies renouvelables (solaire et éolienne, en particulier) est très élevé.

L'efficacité énergétique est un autre facteur clé qui contribue à l'évolution vers des pratiques écologiquement viables. L'investissement dans l'efficacité énergétique, que ce soit à des fins privées, industrielles ou publiques, favorise la compétitivité économique et améliore ainsi les perspectives de croissance dans le bassin méditerranéen. La question de l'utilisation efficace des ressources est intégrée dans tous les projets financés par la BEI dans les pays partenaires, et pas seulement dans ceux visant le secteur de l'énergie.

Des investissements dans les réseaux d'énergie et leur modernisation sont également requis pour soutenir l'intégration de sources d'énergie renouvelables, mais aussi pour garantir la qualité, l'efficacité et la sécurité de l'approvisionnement sur le plan national et international. L'amélioration des interconnexions entre les pays bordant la Méditerranée offre un vaste potentiel d'investissement et la BEI agit tel un catalyseur sur la mobilisation des fonds – tant publics que privés – nécessaires pour assurer la mise en œuvre des projets essentiels relatifs à l'énergie.

Le Programme de préparation de projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables relevant du Plan solaire méditerranéen (opération de portée régionale)

L'assistance technique pour améliorer l'accès aux financements

Le Programme de préparation de projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables relevant du Plan solaire méditerranéen a été mis en place à l'initiative de la BEI. Ce programme, financé au moyen d'une aide non remboursable de 5 millions d'EUR de l'Union européenne dans le cadre de la FIV, a été mis sur pied pour soutenir la préparation de projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables en accélérant la mise en œuvre de 20 projets au maximum ciblant ces domaines dans les PPM.

L'appui apporté par la Banque se fonde sur l'expérience qu'elle a acquise au cours de ses 30 années d'intervention dans le bassin méditerranéen et illustre l'impact durable de l'assistance technique qu'elle fournit.



Prêt global en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables au Liban

Des prêts destinés aux petites entreprises pour l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur privé

Au Liban, le financement à long terme et l'assistance technique sont nécessaires pour la mise en œuvre de projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables réalisés par des entités industrielles et des prestataires de services de toutes tailles.

Comme ses prêts directs ne couvrent que des projets de grande dimension, la BEI a accordé un prêt de 50 millions d'EUR à la République du Liban via la banque centrale (la Banque du Liban) pour garantir la réalisation de projets de plus petite taille. Cette dernière rétrocédera les fonds à des entreprises du secteur privé, par l'intermédiaire de banques locales libanaises, pour le financement d'investissements visant à améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables, offrant ainsi à la BEI un moyen par lequel elle peut soutenir un plus grand nombre de projets de petite dimension. L'opération s'accompagnera d'une assistance technique pour la mise en œuvre du projet, financée par une aide non remboursable au titre de la FIV de l'UE.

La BEI intervient dans ce projet en qualité de bailleur de fonds principal aux côtés de l'Agence française de développement.



Le complexe solaire de Ouarzazate I au Maroc

Le panachage de ressources à l'appui de la production d'énergie solaire

Le complexe solaire de Ouarzazate est le premier site relevant du Plan solaire marocain où une production à grande échelle d'électricité d'origine solaire est prévue. Il représente également le plus gros investissement prévu à ce jour dans le cadre du Plan solaire méditerranéen. En 2012, la BEI, en sa qualité de chef de file des institutions financières internationales (IFI) concernées, a signé un prêt de 100 millions d'EUR avec l'Agence marocaine pour l'énergie solaire (MASEN) afin de financer la phase initiale du programme Ouarzazate, le premier de ce type en Afrique du Nord. Une fois opérationnel, Ouarzazate I produira l'énergie nécessaire pour alimenter en électricité une ville de 250 000 habitants. Le complexe permettra d'éviter l'émission de quelque 150 000 tonnes de dioxyde de carbone par an et de mettre en place une source d'énergie renouvelable tout en augmentant la sécurité énergétique du Maroc. Il créera en outre des emplois et contribuera à l'émergence d'une industrie solaire intégrée localement.

Le montage financier mis en place pour Ouarzazate I comprend des financements de diverses IFI et il s'assortit d'une contribution sous la forme d'une aide non remboursable de 30 millions d'EUR de l'Union européenne au titre de la Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV). Ce panachage de prêts et d'aides non remboursables est un outil clé pour créer des montages financiers durables à l'appui de projets d'infrastructure clés.

La BEI envisage désormais de financer également les phases ultérieures du programme.



Contacts opérationnels

Égypte : Tom Andersen

6, Boulos Hanna Street

Dokki, 12311 Giza

☎ (+20-2) 33 33 32 50

☎ (+20-2) 33 36 65 84

✉ t.andersen@bei.org

Maroc : Guido Prud'homme

Riad Business Center, Aile sud

Immeuble S3, 4^{ème} étage

Boulevard Er-Riad, Hay Riad

10100 Rabat

☎ (+212) 537 56 54 60

☎ (+212) 537 56 53 93

✉ g.prudhomme@bei.org

Tunisie : Ulrich H. Brunnhuber

70, avenue Mohammed V

TN-1002 Tunis

☎ (+216) 71 28 02 22

☎ (+216) 71 28 09 98

✉ u.brunnhuber@bei.org

Contacts pour la presse et informations générales

Anne-Cécile Auguin

☎ (+352) 43 79 - 83330

☎ (+352) 43 79 - 61000

✉ a.auguin@bei.org

Bureau d'information

Département Responsabilité d'entreprise
et communication

☎ (+352) 43 79 - 22000

☎ (+352) 43 79 - 62000

✉ info@bei.org

Banque européenne d'investissement

98 - 100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

☎ (+352) 43 79 - 1

☎ (+352) 43 77 04

www.bei.org/femip